



LA LUTTE, c'est CLASSE !

D'abord, on éteint la télé...

Oui, LR plastique BERTRAND, l'ultralibéral et l'extrême droite gagne du terrain et TV et radios leur déplient le tapis rouge...

Oui, le VIRUS est là et l'ANXIOGENITUDE est à DONF !

Le message du gouvernement via les médias est là : NE BOUGEZ PLUS, SORTEZ MASQUES, CONSEIL DE DEFENSE, PRESERVONS NOEL...

POURTANT, des citoyens, des HOMMES & des FEMMES se MOBILISENT mais CHUUUT, ON LE TAIT !

- Les salariés de LEROY MERLIN viennent d'arracher une hausse de 4 % des salaires après 10 jours de grève,
- 7000 salariés de la métallurgie se sont rassemblés devant l'UIMM le 25 novembre pour défendre leur convention collective,
- 25000 retraités, à l'appel de toutes les organisations syndicales, euh... NON sauf la CFDT ! ont bravé le froid et foulé le pavé parisien pour une augmentation des pensions, une sécurité sociale et de vrais services publics,
- Des milliers de privés d'emploi se sont mobilisés France ENTIERE le 4 décembre au côté des salariés de POLE EMPLOI pour demander l'annulation de la scélérate réforme de l'assurance chômage,
- Ce même jour, les organisations syndicales de l'HOPITAL criaient leur souffrance et demandaient des moyens,
- Le 7 décembre une mobilisation d'ampleur a eu lieu dans les secteurs de l'animation,
- Après deux années de combat des salariés, projetez-vous dans la reprise imminente d'activité du dernier fabricant européen de bonbonnes de gaz haute pression, Luxfer.

Les sources d'optimisme sont à puiser dans ces victoires et toutes celles dont on ne parle pas ou trop peu.

La détermination de celles et ceux qui les portent est un point d'appui pour dépasser les peurs qui parfois nous paralySENT.

Construire de nouvelles conquêtes, c'est faire vivre l'intelligence collective, la solidarité et la fraternité en s'inspirant de l'énergie de Nelson Mandela " Tout paraît impossible jusqu'à ce qu'on le fasse."

RESISTER SE CONJUGUE AU PRESENT !

Je résiste, tu résistes, iel résiste, nous résistons... et VOUS ?





Contrôles renforcés à Pôle Emploi : Comment ? Qui sera concerné ?

Les nouveautés dévoilées dans un entretien accordé au Parisien, Jean Bassères, directeur général de Pôle emploi, détaille les contours du nouveau dispositif de contrôle qui va être instauré.

Le gouvernement l'avait annoncé il y a plusieurs semaines, les contrôles vont être renforcés à Pôle Emploi.

Dimanche 12 décembre, lors d'une interview avec Le Parisien, le directeur général Jean Bassères explique comment ces changements vont se concrétiser au quotidien. Pôle Emploi devrait réaliser 250 000 contrôles.

Il affirme que, si certains seront "*complètement aléatoires*", les contrôles vont viser "*essentiellement des personnes qui recherchent un travail dans des métiers en tension*" mais aussi ceux dont "*la situation est signalée par une agence*". Il prend notamment en exemple le cas d'un chômeur postulant à une offre. S'il ne se présente pas, sans raison, à l'entretien, le conseiller est en droit de signaler cette faute qui pourrait entraîner un contrôle.

Des contrôles sur les trois derniers mois
Jean Bassères annonce au Parisien que les contrôles se concentreront sur les trois derniers mois de recherches d'un demandeur d'emploi, alors qu'ils remontaient sur les douze derniers mois auparavant.

Lors d'un contrôle, le demandeur d'emploi recevra un questionnaire ainsi qu'un appel téléphonique. "*Si le contrôleur estime, à l'issue, qu'il n'y a pas de recherche active, il peut y avoir une sanction*", indique le directeur général. Dans certains cas, l'allocation pourra être supprimée et le chômeur radié durant un mois.

Malgré un système de contrôle renforcé et de possibles sanctions prononcées, Jean Bassères rappelle auprès du Parisien que Pôle emploi cherche avant tout à "*réinsérer*" et ne compte pas devenir "*une machine à radier*"

Un, dos, tres...

1, 2, 3, prêts, radiez !

A l'heure où chacun(e) prépare les cadeaux de ses proches et où on étudie des menus plus riches les uns que les autres, Dame Borne et Sieur Bassères annoncent sans sourciller **250 000 contrôles supplémentaires** de recherche d'emploi.

Quel conseiller aura le talent de supprimer ou de réduire les allocations des privés d'emploi qu'il suit ?

Avant d'initier la GL, souvenez-vous que, derrière un numéro d'identifiant, il y a un humain qui veut vivre, qui a une famille !

Notre mission est d'accompagner et non de radier ! Les deux sont inconciliables.

Ohhh, la belle vie !

Conseillers GDD dépassés, déprimés, énervés, blasés, résignés épuisés.

La mise en œuvre du nouveau décret allié au déploiement concomitant du CRI ne fait qu'empirer les choses. Le lancement matinal d'Activités & Pilotage, tout de rouge vêtu, est de plus en plus stressant. De nombreuses demandes sont laissées en souffrance pour cause d'indicateurs en berne : TP, DAL de plus de trois semaines, réclamations... ne sont plus traitées et génèrent un nombre de contacts exponentiel. Quant au sentiment du service rendu, n'en parlons-pas !

Conseillers placement, broyés par l'ineptie des plans d'action qui se répètent sans fin et, surtout, sans but : depuis septembre, les TH, les jeunes, les DELD. Bientôt, parions-le, les seniors et les cadres... Trop de blabla que me dit cet homme-là et, toujours, sans aucun résultat si ce n'est l'affichage préalable et la com'.

Conseillers EDE, ployant sous les #, les évènements, les « Semaine » et les forums de toutes sortes qui parasitent l'activité quotidienne. L'objectif est, encore une fois, l'affichage.

Et ce terrible constat se généralise sur l'ensemble du personnel, quel que soit son métier !

En souffrance ? Ne restez pas seuls et contactez vos élus et représentants de proximité qui pourront intervenir, porter votre ressenti et vos revendications, pour faire changer les choses.



10 jours de luttes = salaire + 65 € par mois (845€ par an)



APRÈS UN MOUVEMENT qui a filtré les accès à des entrepôts nationaux de l'enseigne et des débrayages organisés dans des magasins, le personnel et L'intersyndicale CFDT-CFTC-CGC-FO ont obtenu une revalorisation salariale pour tous.

33 000 EMPLOYES ET AGENTS DU MAÎTRISENT ont gagné en 2022, par la lutte une revalorisation des salaires mensuelle de 65 €, qui, sur 13 mois, représente : 845 €, soit +3,9 %.

L'INTERSYNDICALE CFDT-CFTC-CGC-FO demandait une hausse d'au moins 80 euros, pointant le chiffre d'affaires de l'enseigne, qui s'est établi à 7,9 milliards d'euros en France en 2021.

CET ACCORD REVALORISE LES SALAIRES POUR FAIRE FACE À L'INFLATION, après 10 jours d'un mouvement social fondé sur une riposte au taux d'inflation de 2,6% mesuré fin octobre par l'Insee.

Leroy Merlin est détenu à 81 % par Mulliez, une famille à la tête d'une fortune professionnelle évaluée à 36 milliards € en 2020.

Ses propriétaires rachètent (Leroy Merlin, Bricomarché, Wilko, Zodio) Auctions, Boulanger, Alsa, Restauration (French, Les 3 Bousquet), Groupe Decathlon, Hema (Brico, Fashion Cube et Zalando), Kaufland, Philatélie Electra Direct, Saint-Michel Mâcon, Marmiton, Pie-Warneck, Supermarchés U, Super U, Top City, Tropic à Roel...

Augmenter les salaires, c'est urgent !

Tout augmente depuis des semaines sauf les salaires, voilà ce que disent les salarié(e)s dans tous les secteurs d'activité, dans le public comme dans le privé.

Les retraités dénoncent également le gel de leurs pensions de retraite. Les demandeurs d'emploi, dont plus d'1 sur 2 n'est pas indemnisé vont subir de nouveaux reculs conséquents de leurs allocations.

Les jeunes continuent d'être relégués à des jobs précaires quand ils ont la chance d'en trouver un ! Beaucoup vivent en dessous du seuil de pauvreté et dépendent de l'aide familiale ou des dispositifs des associations caritatives.

Ce n'est pas le contrat d'engagement jeune « au rabais » qui va résoudre leur situation.

Augmenter les salaires, c'est la première préoccupation des salariés qui veulent pouvoir vivre de leur travail. Beaucoup d'entre eux sont déjà dans l'action.

Il faut grossir les rangs de la mobilisation !



LE NET, LE BRUT ET LES TRUANDS...

Les Truands toujours à la manœuvre...

La dernière escroquerie en date, et non des moindres, qui se répand dans les discours de certains présidentiables, serait de répondre à l'urgence de l'augmentation générale des salaires en transformant le salaire brut en salaire net ! Il est à craindre que les travailleurs ne soient pas conscients de ce qu'ils sont en train de perdre avec cette nouvelle attaque violente contre la Sécurité sociale. Le brut sur le salaire, c'est le pot commun pour financer notre système de santé notamment. Si on supprime les financements solidaires au profit des assurances personnelles, il faut prendre conscience que les dizaines d'euros gagnés ne seront rien face aux 38 000 euros que coutent 10 jours d'hospitalisation en réanimation Covid par exemple.

RÉDUIRE LES COTISATIONS SOCIALES, ÇA PERMET D'AUGMENTER LES SALAIRES ?

Certains ont trouvé la formule magique pour augmenter le salaire net sans toucher au brut... en supprimant les cotisations sociales.

LES PRESTIDIGITATEURS DE L'AUGMENTATION SALARIALE

La formule n'est pas nouvelle. Déjà en 2018, face à la pression sociale, le gouvernement a supprimé les cotisations salariales assurance chômage et maladie pour augmenter le net à payer. Avec 20€ supplémentaire par mois pour un salarié au SMIC on est loin d'un véritable gain de pouvoir d'achat. En fait, le basculement d'une partie du salaire socialisé vers le net à payer a été compensé par une hausse de la CSG. Une sorte de vases communicants où l'on donne du salaire d'un côté pour le récupérer de l'autre. Plus grave encore, ce tour de passe-passe affaiblit les garanties sociales et plus globalement, le système solidaire de protection sociale.

VERS UN SYSTÈME PERDANT-PERDANT ?

Depuis 30 ans, la multiplication des dispositifs (plus de 80) d'exonérations de cotisations assèche les recettes de la protection sociale et se traduit par un recul des droits : baisse des remboursements des frais de santé par l'assurance maladie ou des droits futurs à la retraite... A terme, si les cotisations sociales venaient à disparaître définitivement, les ménages devraient dépenser plus pour espérer conserver le même niveau de protection sociale. Par exemple, pour atteindre une pension de retraite équivalente à 75% du dernier bulletin de salaire, il faudrait placer 2 mois de salaire chaque année sans aucune garantie de restitution. Aujourd'hui, avec le système par répartition, le montant cotisé est de 10€ par mois pour un salaire de 2500€ pour une retraite à 60 ans.

Le remplacement des cotisations vers l'impôt fait basculer la protection sociale d'un système solidaire (où chacun participe selon ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins), à un système d'assistance minimal, financé par l'Etat qui pousse, ceux qui en ont les moyens, à se tourner à un système assurantiel privée.

ET LE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE ?

S'attaquer aux cotisations, c'est fermer les yeux sur l'emprise grandissante des actionnaires sur la valeur ajoutée. En effet, la part de la valeur ajoutée consacrée aux dividendes a presque triplé en 20 ans ! En revanche, celle destinée à la rémunération du travail a diminué (comme celle revenant à l'Etat via les impôts et taxes). Concrètement, les salaires (et les cotisations qui y sont rattachées) n'ont pas suivi la courbe des profits. Cette sous-rémunération du travail est une source d'explosion des inégalités économiques et sociales.

Sachant que si la part des dividendes versées aux actionnaires du CAC40 en 2016 avait été maintenu au taux de 2009, les entreprises auraient pu accorder plus de 2000€ à ses salariés, la vraie solution pour augmenter les salaires serait d'ouvrir un vrai débat sur l'utilisation de la valeur ajoutée. Qui dit hausse des salaires, dit plus de recettes pour la protection sociale, donc plus de droits ! Cette piste est d'autant plus intéressante que la France est championne du monde en versement de dividendes !

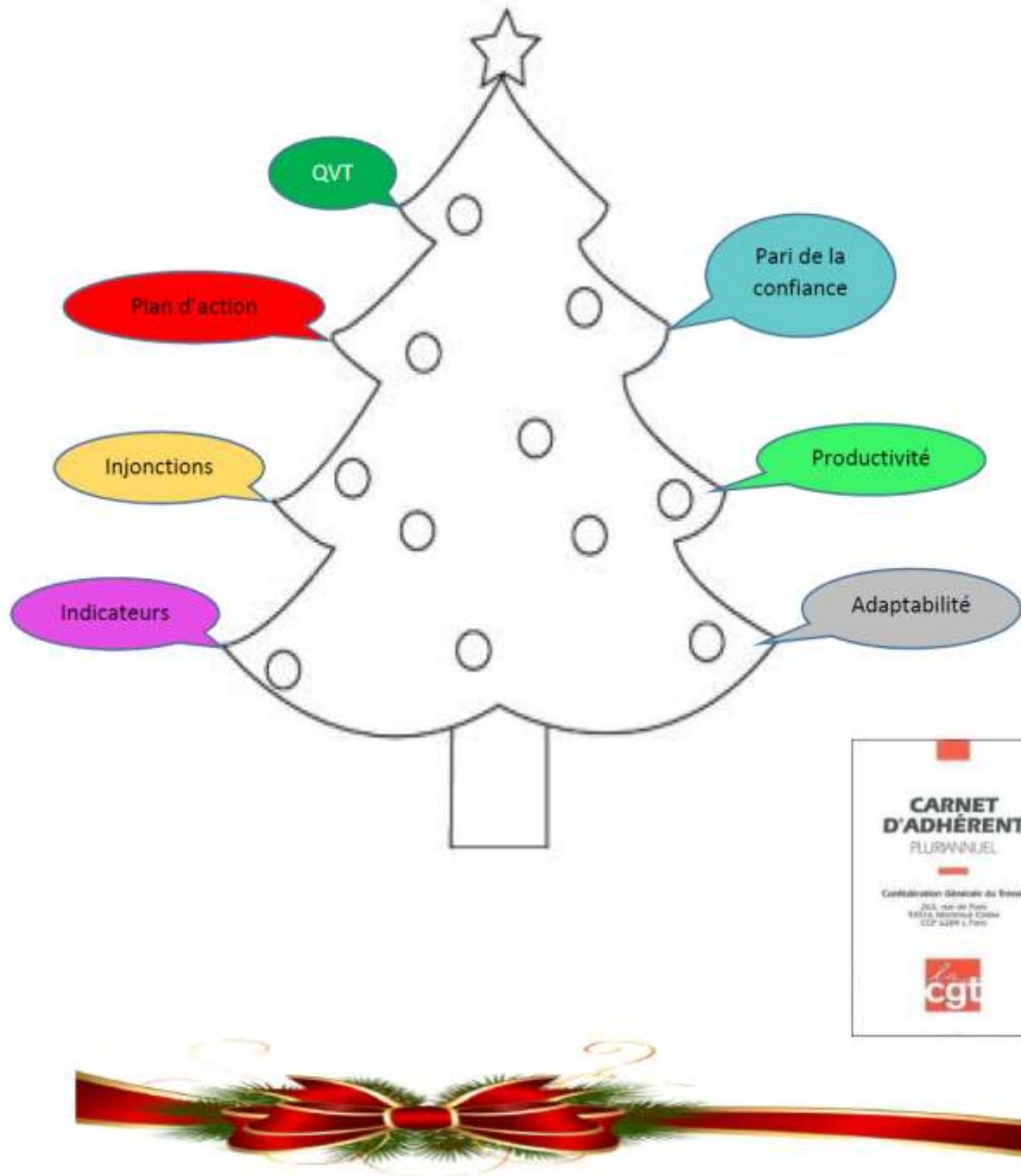
LA COTISATION DOIT RESTER UN PILIER DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La cotisation est le pilier du financement du système de protection sociale français. Elle s'appuie sur la création de richesses par le travail et garantie une gestion par les travailleurs dont l'objectif est de répondre aux besoins. C'est un choix de société qui permet de soutenir la protection sociale aux critères de rentabilité ou à des arbitrages budgétaires de l'Etat.

C'est pourquoi, la CGT demande l'arrêt des exonérations de cotisations (qui représentaient plus de 66 milliards d'euros de manque à gagner pour les caisses de la sécu en 2019) et propose une réforme ambitieuse du financement du système visant à remettre le travail et l'emploi au cœur du modèle productif de l'économie française.



Vous avez les boules ? On a la carte qui chamboule !



Quand on touche à une militante de la CGT, on touche à TOUTE LA CGT !

HALTE AU TERRORISME PATRONAL

A l'appel de l'UL de LAON, de l'UD de l'AISNE et de la Fédé AGROALIMENTAIRE, un rassemblement a eu lieu le 6 DECEMBRE pour soutenir ROBERTE, déléguée syndicale CGT de CHAMPICARDE à Crécy sur Serre, mise à pied et menacée de licenciement pour « dysfonctionnement de l'entreprise » alors qu'elle remplissait son mandat et défendait une salariée.

Des salariées de l'entreprise ont débrayé en soutien à leur déléguée syndicale et environ 50 personnes étaient présentes durant l'entretien préalable au licenciement au cours duquel le patron lui a demandé pardon !!!

Ce 8 décembre, une réunion avec l'inspecteur du travail Mr SOHET et l'inspectrice en charge de l'entreprise Mme WEBER. La CGT était représentée par ROBERTE, DS de CHAMPICARDE et ANTHONY, secrétaire de l'UL de LAON.

Au cours de cet entretien qui a duré plus de 2 heures, la CGT a pointé toutes les problématiques rencontrées chez CHAMPICARDE à savoir :

- **Mise à pied de la DS**
- **Conditions de travail des salariés**
- **Interdiction de prendre les heures de délégation**
- **Problèmes de sécurité (plusieurs accidents de travail)**
- **Travail dissimulé**
- **Utilisation de caméras**
- **Insultes, menaces**
- **Vérification des casiers tous les 3 mois, contrôle d'alcoolémie**
- **Punition (si des salariés se rebellent, ils sont punis par les chefs de production : ils doivent travailler plusieurs heures gratuitement après leur journée de travail)**
- **Les salariés savent à quelle heure ils commencent mais pas à quelle heure ils vont finir.**



L'inspection du travail s'est emparée du sujet CHAMPICARDE fin septembre (période qui correspond aux premières sollicitations des salariés vers l'UL de LAON)

Ils sont déjà intervenus à plusieurs reprises et nous informent qu'ils rencontrent beaucoup de difficultés avec l'employeur.

Plusieurs courriers de l'inspection du travail ont été envoyés. Cependant pour la CGT, cela ne peut suffire au vu de l'urgence de la situation.

Nous avons insisté sur l'importance de ne pas se contenter de faire de la prévention avec l'employeur mais sur la nécessité de taper fort et rapidement avec des procès-verbaux, délits d'entrave etc...

Une commission d'enquête a été diligentée par l'inspection

L'inspection nous informe qu'elle laisse encore ce mois de décembre à l'employeur pour se conformer à la réglementation. Une réunion a lieu ce 13/12 avec l'inspection, employeur et représentant du personnel.

Un autre combat nous attend également car nous devons dénoncer l'accord d'entreprise !

On lâche rien !



Je souhaite adhérer au Syndicat CGT Pôle emploi HdF

Nom : _____ Prénom : _____

Site _____

Tél. : _____ E-mail : _____

A remettre à un militant ou contacter : syndicat.cgt-hdf@pole-emploi.fr

Citation du mois

« Si haut que l'on soit placé, on n'est jamais assis que sur son cul. » Montaigne